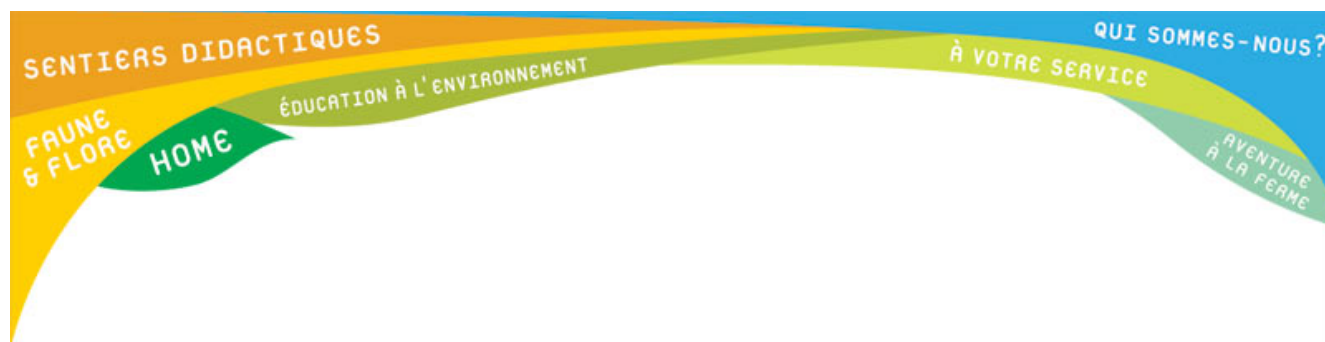




Le bisse de Saxon (1865-1965)

Quelques données sur le bisse de saxon

- Longueur totale: 32 km, dont 9 km sur la commune de Nendaz
- Altitude de la source: 1850 m
- Départ: La Printse, au-dessus de Siviez
- Arrivée: Le bisse quitte la commune au «Praz da Dzeu»
- Construction: Les travaux ont débuté en 1842
- Utilisation: Le bisse a fonctionné entre 1865 et 1965
-

Extrait de "Nendaz d'autrefois" de l'Abbé Joseph Fournier,



Il y a plus de 100 ans que fut décidée la construction de ce grand bisse, qui est le plus long du Valais avec ses 32 kilomètres.

Comme son exploitation a cessé, il semble convenable de consacrer une brève notice historique à ce vénérable centenaire. Il est vrai que, comparé aux autres bisses qui empruntent leurs eaux à la Printse, il est bien jeune. Ainsi celui de Vex remonte à l'année 1453 et celui de Salins à 1435.

Il n'est pas possible, dans un bref article, d'entrer dans beaucoup de détails: détails de la convention élaborée, détails du devis et du cahier des charges, détails des diverses conditions fixées, toutes choses qui ont été examinées et arrêtées le 27 août 1865, à Riddes, sur les conseils et avec l'aide du géomètre Léon de Riedmatten et de l'entrepreneur Bozini.

Prenant ses eaux à la Printse, à l'altitude de 1850 m environ, au bas de la pente de Pramounet, il traverse d'abord une partie de l'alpage de Tortin, puis de Siviez, avant de s'engager dans les grandes forêts des Eaux et de Lavanthier, pour en ressortir au sommet des mayens de Tsabloplan. Il passe ensuite à travers les éboulis de la Dzerjonna et arrive au Praz da Dzeu où il quitte le territoire de Nendaz pour pénétrer dans la vallée de la Fara, après un parcours d'environ six kilomètres.

C'est le 17 août 1865 que fut passée, à Riddes, par-devant le notaire Benjamin Meizoz, la convention pour la construction de ce bisse, entre les Communes de Saxon, d'Isérables, et quelques sociétaires de Nendaz, représentés par le curé de la paroisse, Jérôme Gillet, le juge Jacques Magloire Glassey, l'ancien président François Blanc, l'ancien président Barthélémy Fragnière, et Jean-Jacques Michelet, munis d'une procuration du notaire Jean-François Délèze de Brignon, datée du 6 novembre 1864.

Il est à remarquer que ce n'est pas la Commune de Nendaz comme telle qui est intervenue dans cette convention, mais seulement un certain nombre d'associés, auxquels fut concédé le droit à un quart de l'eau du bisse. Ceci a même donné lieu à quelques contestations. La Commune de Nendaz, se référant à une première convention, passée le 18 décembre 1864 et qui n'a pas été retrouvée, prétendait avoir droit à un quart de l'eau, outre celui concédé aux sociétaires, ce qui n'aurait laissé que la moitié du bisse à Saxon et Isérables. Dans ce litige, la Commune de Saxon demanda une consultation au Docteur en droit Copt, lequel, après avoir pris connaissance de la convention de 1864, transmit son avis au Conseil d'Etat du Valais, préavis nettement défavorable à la Commune de Nendaz. Pure question d'histoire, d'ailleurs, puisque le bisse a cessé son activité et que les descendants des anciens sociétaires n'ont jamais, semble-t-il, revendiqué leurs droits.

D'après la convention du 17 août 1865, les associés de Nendaz devaient payer, pour leur part, aux Communes de Saxon et d'Isérables, la somme de Fr. 4'000.-, avec l'obligation de supporter le quart des frais d'entretien du bisse et des dommages qu'il pourrait causer, à partir de sa source jusqu'aux mayens de Tsabloplan, plus exactement jusqu'au dévaloir appelé Delaloye.

Le trajet compris entre la prise d'eau et les mayens ci-dessus nommés devait être achevé pour le 1er octobre 1869.

La construction totale de ce bisse aura donc demandé à peu près quatre ans, les travaux à cette altitude n'étant possibles que durant la bonne saison.

Le devis approximatif total a été évalué à Fr. 108'842.-, somme qui semble presque ridicule actuellement pour un ouvrage de cette importance, construit en des endroits d'accès difficile et semés d'obstacles de toute nature: rochers abrupts, longs trajets en pleine forêt, terrains marécageux et perméables. Mais pensons que l'argent était rare à cette époque-là; le salaire journalier des manœuvres n'excédait guère 70 ou 80 ct. Il serait, sans doute, d'un grand intérêt de connaître les comptes détaillés de cette construction, les moyens employés, le prix des matériaux, le logement des ouvriers et tant d'autres détails. Malheureusement rien de tout cela n'a pu être retrouvé.

Nous pouvons difficilement nous représenter les difficultés qu'eurent à surmonter les auteurs de cet aqueduc en un temps où l'on ne disposait pas des méthodes techniques qui sont aujourd'hui à notre disposition. Honneur donc à ces vaillants pionniers, entrepreneurs et ouvriers, qui ont été capables de mener à bonne fin un tel ouvrage avec des moyens rudimentaires.

Possédant une rive bien entretenue, ce magnifique bisse a toujours été un lieu de promenade très recherché. Il est à souhaiter qu'elle continue à être maintenue en bon état pour offrir aux nombreux villégiateurs de nos mayens un but d'excursion aussi agréable que pittoresque.

